

FEDER27_MAPA_Interventions sur ligneux, broyage de végétations semi ligneuse et gestion des rejets

Règlement de la consultation (RC)

Consultation n°	2027_FEDER_MAPA_Ligneux
Date limite de remise des plis	27 / 10 / 2026 à 19h00 heures
Procédure de passation	Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique)

SOMMAIRE

1. ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT	2
2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCÉDURE	7
3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS.....	9
4. JUGEMENT DES OFFRES ET ATTRIBUTION.....	12
5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	14

Sélectionner le sommaire, appuyer sur la touche F9 (ou Fn+F9) pour mettre à jour la numérotation des pages.

1. ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT

■ Acheteur :

Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France

Marchés Publics

Représentant : SANTUNE Vincent Directeur

Adresse : 4 avenue de l'Etoile du Sud

80440 BOVES

La personne en charge du dossier est : Service Marchés Publics

■ Description de la prestation :

Le contrat porte sur les prestations suivantes : **FEDER27_MAPA_Interventions sur ligneux, broyage de végétations semi ligneuse et gestion des rejets**

Le marché a pour objet la réalisation d'opérations broyage exporté/non exporté, de taille de haies, d'étiéage, de coupe de rejets de ligneux, d'élagage/abattage, de débroussaillage, rognage de souches etc... afin de favoriser les milieux ouverts et fonctionnels, les corridors entre ces milieux (pelouses, clairières, steppes calcicoles, landes...), les arbres habitats et à valeur paysagère, de favoriser les mosaïques d'habitats ouverts et semi-ouverts, de rajeunir certains milieux, ceci afin de permettre le maintien voire le développement d'habitats patrimoniaux et de leurs espèces faune/flore associées. Ces travaux doivent permettre également de respecter la réglementation en lien avec la sécurité de la voirie ou des lignes électriques, la sécurité des personnes, et du voisinage des sites.

Code CPV	Libellé CPV
45111220-6	Travaux de débroussaillage

■ Éléments clé du contrat :

 Objet du contrat	FEDER27_MAPA_Interventions sur ligneux, broyage de végétations semi ligneuse et gestion des rejets
 Acheteur	Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France
 Type de contrat	Marché ordinaire de travaux
 Structure	49 lots - 66 postes
 Lieu d'exécution	Aisne (02), Nord (59), Oise (60), Pas de Calais (62), Somme (80)
 Délai	7 mois - Marché sans mise en concurrence ultérieure avec le même titulaire possible

	Développement durable	Clause environnementale - Critère social
	Pénalités de retard	100 € par jour de retard
	Forme des prix	Fermes Prix mixtes
	Délai de paiement	60 jours

■ **Allotissement et structure de la consultation :**

La consultation est décomposée en 49 lots :

Type	Objet	Délais
Lot	Lot n°1 - BEAURIEUX CHAUDARDES : Les pâtures de Chaudardes	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°1 - Broyage forestier en plein	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Lot	Lot n°2 - CESSIERES : Les Bruyères de Rocq	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°1 - Arrachage en faveur des groupements de tourbière haute active_secteur ouest	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°2 - Arrachage en faveur des groupements de tourbière haute active_secteur est	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°3 - Dessouchage avec exportation	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Lot	Lot n°3 - FERE-EN-TARDENOIS : Le parc des Bruyères	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°1 - Arrachage de ligneux et souches	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Lot	Lot n°4 - LAON : Pelouses de la porte de Soissons	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°1 - Coupe de ligneux export sur site	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Lot	Lot n°5 - MONTBAVIN : La Carrière de Montbavin	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°1 - Déboisement avec exportation	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Lot	Lot n°6 - OLLEZY : Le Marais d'Ollezy	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°1 - Coupe sélective avec exportation	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°2 - Débroussaillage avec exportation_secteur cariçaie	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Lot	Lot n°7 - PASLY : Les Hardrets	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°1 - Débroussaillage layon coupe feu	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Lot	Lot n°8 - PIERREPONT MISSY-LES-PIERREPONT : Les Terrains Julien	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°1 - Broyage forestier en plein sans exportation	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Lot	Lot n°9 - PRESLES-ET-THIERNY : Les marais communaux de Presles	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°1 - Arrachage ligneux	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°2 - Broyage forestier avec exportation sur site	<i>Se référer aux documents CCTP</i>

Type	Objet	Délais
		CCTP
Lot	Lot n°10 - ROYAUCOURT-ET-CHAILVET : Le Marais de Royaucourt	Se référer aux documents CCTP
Poste	Poste n°1 - Abattage sélectif de ligneux dans la lisière	Se référer aux documents CCTP
Lot	Lot n°11 - VAUCELLES-ET-BEFFECOURT : La Carrière de Vaucelles-et-Beffecourt Ce lot est annulé pour motif technique. Le besoin de l'acheteur a disparu	~~Se référer aux documents CCTP~~
~~Poste~~	~~Poste n°1 - Abattage sélectif de ligneux dans la lisière~~	~~Se référer aux documents CCTP~~
Lot	Lot n°12 - ARLEUX : Marais des Vanneaux	Se référer aux documents CCTP
Poste	Poste n°1 - Coupe des ligneux	Se référer aux documents CCTP
Lot	Lot n°13 - AUBIGNY-AU-BAC : Marais d'Aubigny-au-Bac	Se référer aux documents CCTP
Poste	Poste n°1 - Coupe des rejets (broyage forestier)	Se référer aux documents CCTP
Poste	Poste n°2 - Déboisement d'une partie de la Saulaie	Se référer aux documents CCTP
Lot	Lot n°14 - BACHANT : Carrière de l'Horipette	Se référer aux documents CCTP
Poste	Poste n°1 - Coupe de ligneux sur les fronts de taille et pelouses	Se référer aux documents CCTP
Lot	Lot n°15 - CANTIN GOEULZIN : Lac de Cantin	Se référer aux documents CCTP
Poste	Poste n°1 - Coupe (broyage) des rejets de ligneux	Se référer aux documents CCTP
Lot	Lot n°16 - DOUAI FLERS-EN-ESCREBIEUX : RNR du Marais de Wagnonville	Se référer aux documents CCTP
Poste	Poste n°1 - Débroussaillages ponctuels si nécessaire	Se référer aux documents CCTP
Lot	Lot n°17 - DOUAI RACHES ROOST-WARENDIN : Terrils de l'Escarpelle et des Pâturelles	Se référer aux documents CCTP
Poste	Poste n°1 - Gestion des saules têtards	Se référer aux documents CCTP
Lot	Lot n°18 - OHAIN TRELON : Etang de la Carnaille	Se référer aux documents CCTP
Poste	Poste n°1 - Exploitation des résineux	Se référer aux documents CCTP
Lot	Lot n°19 - PONT-SUR-SAMBRE : RNR de Pantegnies	Se référer aux documents CCTP
Poste	Poste n°1 - Déboisement	Se référer aux documents CCTP
Lot	Lot n°20 - FRESNOY-LA-RIVIERE : Le Marais des Bourgons	Se référer aux documents CCTP
Poste	Poste n°1 - Abattage de fourrés	Se référer aux documents CCTP
Poste	Poste n°2 - Rognage de souches	Se référer aux documents CCTP
Lot	Lot n°21 - LANNOY-CUILLERE : Le Larris de la vallée de la Bresle	Se référer aux documents CCTP

Type	Objet	Délais
Poste	Poste n°1 - Broyage exportateur	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Lot	Lot n°22 - ROBERVAL : La Pelouse de roberval	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°1 - Abattage sélectif	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Lot	Lot n°23 - ROCQUEMONT : Le Marais de Baybelle	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°1 - Coupe de rejets/débroussaillage des milieux humides	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°2 - Coupe de ligneux en ZH	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°3 - Débroussaillage d'entretien en coteau	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Lot	Lot n°24 - SAINT-PIERRE-ES-CHAMPS : RNR - Les Communes et Margottes, Les Larris du Mont de Répis, Les Larris de la Colline Sainte-Hélène	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°1 - Broyage sans exportation	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°2 - Broyage exportateur sur le replat	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°3 - Broyage exportateur 1/3 CSH	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°4 - Broyage avec exportation	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Lot	Lot n°25 - VEZ : Champeaux	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°1 - Broyage exportateur de fourrés sur pelouse	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°2 - Broyage exportateur de milieux herbacés	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Lot	Lot n°26 - VILLERS-SAINT-SEPULCRE BAILLEUL-SUR-THERAIN MONTREUIL-SUR-THERAIN : Le Marais de Bailleul	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°1 - Broyage en plein à 5cm en dessous du sol	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Lot	Lot n°27 - VILLERS-SUR-AUCHY SAINT-GERMER-DE-FLY : Les Pâtures	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°1 - Abattage avec exportation	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Lot	Lot n°28 - AUCHY-LES-HESDIN ROLLANCOURT : RNR du Marais de la Grenouillère	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°1 - Coupe des rejets	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Lot	Lot n°29 - BREBIERES NOYELLES-SOUS-BELLONNE : Bassins de Brebières	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°1 - Déboisement des fourrés présents dans la roselière	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Lot	Lot n°30 - DANNES CAMIERS : Coteaux et carrière de Dannes-Camiers	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°1 - Coupe des rejets (Manuelle/mécanique) sans exportation	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Lot	Lot n°31 - DELETTES : Coteau de Delettes	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°1 - Débroussaillage des ronciers	<i>Se référer aux documents CCTP</i>

Type	Objet	Délais
Lot	Lot n°32 - FREVENT : Le Bois de Frévent	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°1 - Gyrobroyage	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Lot	Lot n°33 - HAM-EN-ARTOIS NORRENT-FONTES : Marais Pourri et Marais Groette	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°1 - Coupe des rejets de Saule cendré	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Lot	Lot n°34 - LICQUES : Coteau de Licques	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°1 - Gyrobroyage de fourrés (zone 2025)	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Lot	Lot n°35 - LUMBRES : Espaces réhabilités de la carrière de Lumbres	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°1 - Débroussaillage ponctuel (zone 2026)	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°2 - Débroussaillage ponctuel (zone 2027)	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Lot	Lot n°36 - MONT-SAINT-ELOI : Bois de la Loterie	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°1 - Entretien des Charmes têtards	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Lot	Lot n°37 - QUELMES : Coteaux du mont de Quelmes	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°1 - Débroussaillage des ronciers dans le parc bovin	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Lot	Lot n°38 - RUMAUCOURT : Marais de Rumaucourt	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°1 - Coupe de ligneux sur la zone pâturée	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°2 - Coupe des rejets si nécessaire	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°3 - Déboisement localisés sur la berge ouest	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Lot	Lot n°39 - SENINGHEM : Coteau de Seninghem	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°1 - Débroussaillage de fourrés (zone 2026 Seninghem)	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°2 - Coupe de rejets parc de pâturage (virgule)	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Lot	Lot n°40 - CHIPILLY : Les Montagnes de Chipilly	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°1 - Broyage mécanisé sans exportation	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Lot	Lot n°41 - ECLUSIER-VAUX : Notre-Dame de Vaux	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°1 - Débroussaillage manuel secteur sud	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Lot	Lot n°42 - FRISE : La Montagne de Frise	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°1 - Débroussaillage mécanisé des secteurs de pelouses	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Lot	Lot n°43 - GAMACHES : Le Larris de Gamaches	<i>Se référer aux documents CCTP</i>

Type	Objet	Délais
Poste	Poste n°1 - Réouverture par broyage sur ligneux d'un accès pour pâturage bovins	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Lot	Lot n°44 - GROUCHES-LUCHUEL : Les Larris de Grouches-Luchuel	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°1 - Broyage des ligneux clairière extrémité Est P1 (non exportateur)	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Lot	Lot n°45 - HANGEST-SUR-SOMME CONDE-FOLIE : Le Larris d'Hangest-sur-Somme	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°1 - Chemin : élagage et débroussaillage	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Lot	Lot n°46 - SAILLY-LAURETTE : Le larris de Sailly-Laurette	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°1 - Débroussaillage sélectif au sein des pelouses	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°2 - Restauration de milieux ouverts pour la Vipère péliade	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Lot	Lot n°47 - SAINT-AUBIN-RIVIERE : Aux Larris	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°1 - Broyage de la végétation sans exportation	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Lot	Lot n°48 - THENNES BERTEAUCOURT-LES-THENNES : Les Marais communaux de Thennes	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°1 - Coupe de rejets de plus de trois ans au petit marais	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Lot	Lot n°49 - VILLERS-SUR-AUTHIE NAMPONT : Le Marais du Pendé	<i>Se référer aux documents CCTP</i>
Poste	Poste n°1 - Broyage des ligneux et des souches BN parc ouest (sans exportation)	<i>Se référer aux documents CCTP</i>

Définitions :

Lot	:	Unité autonome d'attribution du contrat à l'intérieur d'une consultation
Poste	:	Découpage libre du contrat pour des motifs fonctionnels ou contractuels

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE

■ Procédure de passation :

Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

■ Modalités de retrait du dossier de consultation :

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info/accueil.htm>.

■ Dossier de consultation :

Le dossier de consultation contient les documents suivants :

- RC - Règlement de la consultation
- CCTP Général - Cahier des clauses techniques particulières général
- CCTP par lot - Cahier des clauses techniques particulières par lot
- CCAP - Cahier des clauses administratives particulières
- PPR - Plan de prévention des risques

- DPGF : Décomposition du prix global et forfaitaire
- Cadre de réponse
- Calendrier de visite de site

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres (initiale ou modifiée) des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

■ **Visite des lieux :**

Les candidats doivent obligatoirement effectuer une visite du site dans les conditions suivantes :

- Personne à contacter :

Se référer au document : FEDER27_MAPA_TOUS_MARCHES_CALENDRIER_VISITE

- Dates et horaires :

Se référer au document : FEDER27_MAPA_TOUS_MARCHES_CALENDRIER_VISITE

Les visites à l'improviste ne sont pas autorisées.

Une attestation de visite sera remise par l'acheteur.

Cette attestation sera à renseigner au début de la visite (Dénomination de la structure / Nom prénom de la personne présente / courriel / numéro de téléphone) et à signer par tous les participants dès lors qu'ils quittent ou terminent la visite.

Une copie de celle-ci sera envoyée via la plateforme ou par mail à tous les participants.

Cette copie sera à joindre à l'offre.

Concernant les visites obligatoires, un soumissionnaire qui est en mesure de justifier, par un autre moyen, qu'il dispose déjà d'une connaissance approfondie du site et de ses contraintes, peut être dispensé de cette visite obligatoire sans que son offre soit considérée comme irrégulière (CAA de Bordeaux, 7 juillet 2016, n° 14BX02425).

Pour faire état de sa connaissance approfondie du site, le candidat peut fournir des éléments qui démontrent que celui-ci a déjà visité le site dans le cadre d'une autre consultation, ou alors que le candidat est le précédent attributaire du marché. Le candidat peut produire une attestation ou un récépissé de visite, délivré lors de la dernière visite. Attention toutefois à veiller à ce que, depuis la dernière visite, le site n'ait pas subi de modifications.

Ces justificatifs ne doivent pas avoir plus de 5 ans à compter de la date de remise de l'offre.

■ **Délai de validité des offres :**

Le délai de validité des offres est de **180 jours** à compter de la date limite de réception des offres.

■ **Communication et échanges d'informations par voie électronique :**

Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.info/accueil.htm>.

■ **Sans suite :**

À tout moment l'acheteur peut déclarer la consultation sans suite et en informe les candidats.

3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

■ **Réponse et groupement :**

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution.

■ **Variantes :**

Les **variantes à l'initiative des candidats** ne sont pas autorisées.

■ **Contenu des plis et conditions de participation :**

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :

Document	Descriptif
Situation juridique	
Déclaration du candidat (DC2)	Déclaration individuelle du candidat ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du ministère de l'Economie et des Finances)
Lettre de candidature (DC1)	Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du ministère de l'Economie et des Finances)
Capacité économique et financière	
Chiffre d'affaires	Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
Risques professionnels	Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
Capacité technique et professionnelle : minima exigés	
Qualifications professionnelles	Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur à réaliser la prestation)
Références travaux	Liste des travaux exécutés (3 dernières années) avec attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants, montant, époque, lieu d'exécution et précisions s'ils ont été faits selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
Moyens humains	Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
Moyens techniques	Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose au sein de la structure
Titres d'études et professionnels	Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de service ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché
Autres justificatifs	
DC4	Joindre le DC4 dûment rempli et signé par le candidat et le sous-traitant

Présentation des documents : le candidat devra présenter ces documents soit dans des fichiers distincts (exemple : DC1.pdf, DC2.pdf), soit dans un même document (exemple : candidature.pdf) avec un sommaire et les numéros de page détaillant le contenu du document.

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre :

- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

L'offre des candidats est composée des documents suivants :

Document	Descriptif
AVO	Attestation de visite de site obligatoire ou justificatifs équivalents de moins de 5 ans
PPR	Plan de prévention des risques
Cadre de réponse	Cadre de réponse méthodologique et / ou technique
DPGF	Décomposition du prix global et forfaitaire

■ Modalités de remise des offres :

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de **manière électronique** sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info/accueil.htm>.

Les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être adressés à :

Contact : AW Solutions

Les candidats doivent satisfaire aux prérequis techniques décrits par le profil d'acheteur. Les conditions d'utilisation de la plateforme telles que les formats de documents acceptés, l'organisation, le nommage et la taille totale des plis acceptés, les fonctions d'horodatage, le contrôle des logiciels malveillants peuvent être consultées sur le profil d'acheteur.

La transmission des plis avant les date et heure limites de la consultation est effectuée sous la seule responsabilité des candidats. Il leur est fortement conseillé de procéder au dépôt suffisamment à l'avance avant l'heure de clôture en particulier si les plis sont volumineux. En cas de dépôts successifs, le dernier dépôt doit contenir l'ensemble des pièces exigées.

Tous les plis sont horodatés et font l'objet après dépôt d'un accusé de bonne réception délivré par le profil acheteur. Dans le cas de candidatures groupées, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

Les candidats peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leur pli électronique. Elle peut être envoyée sur support physique électronique, ou support papier, qui doit être placée dans un pli scellé, comporter sur l'enveloppe le numéro de la consultation et le nom du candidat. Ce pli est adressé en recommandé avec avis de réception ou remis en main propre contre récépissé à l'adresse indiquée ci-avant.

Durant toute la procédure, tous les échanges avec l'acheteur se font de manière électronique via le profil d'acheteur. Les candidats sont invités à alerter l'acheteur sur d'éventuelles erreurs matérielles ou contrariétés d'informations contenues dans les documents de la consultation afin de lever toute ambiguïté en adressant un message sur le profil d'acheteur. En cas de problème rencontré sur la plateforme, les candidats sont invités à contacter le support technique mis en place sur le profil d'acheteur.

La notification des échanges électroniques se faisant au moyen de la messagerie électronique, les candidats sont appelés à une vigilance particulière. Le candidat détenant un compte est responsable du

paramétrage et de la surveillance de la messagerie (adresse courriel durable, redirection automatique, utilisation d'antispam) et doit s'assurer que les messages envoyés par le profil d'acheteur ne seront pas traités comme des courriels indésirables.

Pour toute précision il convient de se reporter à la documentation suivante : <https://www.marches-publics.info/kiosque/conditions-generales.pdf>

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

La signature n'est pas exigée à la remise des offres. Le contrat sera signé par le seul attributaire par voie papier ou de manière électronique.

En cas de signature papier, le candidat s'engage, s'il est attributaire, à signer manuscritement le contrat rematérialisé au format papier.

Le candidat s'engage à ce que l'offre signée soit conforme à celle retenue par l'acheteur. Si le candidat ne respecte pas son engagement, son offre est rejetée et le contrat attribué au candidat classé en seconde position.

En cas de signature électronique, le candidat doit disposer d'un certificat valide et conforme aux exigences du règlement de l'Union européenne eIDAS du 23 juillet 2014 (n°910/2014/UE), délivré par l'un des organismes agréés par l'Agence nationale pour la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). A défaut de certificat, les candidats sont invités à se rapprocher d'un organisme agréé avant de procéder à la commande. **Le délai de commande d'un certificat pouvant prendre entre 8 et 15 jours, il est fortement recommandé d'anticiper cette opération.** Le certificat doit être détenu par une personne ayant la capacité d'engager le candidat dans le cadre de la présente consultation.

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique dans la commande publique, le candidat est informé qu'il peut utiliser l'outil de signature électronique de son choix, comme celui mis à disposition par le profil d'acheteur, et signer les documents au format XAdES, CAdES ou PAdES. Pour des raisons d'interopérabilité, le format PAdES est recommandé.

Pour plus d'informations sur les certificats :

<https://cyber.gouv.fr/la-liste-nationale-de-confiance>
<https://cyber.gouv.fr/obtenir-un-certificat-de-signature-electronique>

■ **Modification du groupement :**

Le candidat peut demander à l'acheteur au cours de la consultation et avant signature du contrat, l'autorisation de se constituer en groupement ou de modifier la composition de son groupement. Cette autorisation est accordée par l'acheteur sous réserve que le groupement présente les capacités économiques, financières, techniques et professionnelles requises, ne porte pas atteinte au principe d'égalité de traitement des candidats ni à une concurrence effective.

■ **Régularisation des propositions :**

En cas de constatation que des pièces ou informations de candidature sont absentes ou incomplètes, l'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats concernés de compléter leur dossier de candidature.

L'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats ayant remis une offre irrégulière de régulariser leur proposition, à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse. Les justificatifs non substantiels manquants devront alors être fournis dans le délai fixé par l'acheteur à défaut de quoi l'offre du candidat sera définitivement rejetée. Cette régularisation ne peut avoir pour effet de modifier les caractéristiques substantielles des offres.

■ **Clause de réexamen :**

Il est attiré l'attention des candidats sur le fait que le CCAP prévoit une clause de réexamen permettant à l'acheteur d'ajuster le périmètre des prestations, notamment par suppression de certaines opérations prévues au BPU (Bordereau de prix Unitaire) ou au DPGF (Décomposition du prix global et forfaitaire).

4. JUGEMENT DES OFFRES ET ATTRIBUTION

■ **Critères de jugement des offres :**

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère et pondération	Descriptif
1. Prix (50 %)	Le critère relatif au prix est noté sur 50 points. Il est attribué une note de 50 sur 50 à l'offre la plus basse. Pour les autres offres, il est fait un rapport entre l'offre la plus basse et l'offre à noter multiplié par 50 pour obtenir une note proportionnelle sur 50. Soit : (Moins disant / Prix à noter) X 50.
2. Valeur technique (40 %)	La valeur technique est appréciée au regard du contenu du mémoire technique
- Méthodologie (coef. 25)	Méthodologie proposée par le candidat, tant en phase préparatoire qu'en phase exécution de chantier : - Description précise des techniques employées, des outils utilisés et du personnel affecté au chantier. - Organisation du chantier (accès, sécurité, limitation de l'impact sur les milieux lors du transport sur site...)
- Planning (coef. 10)	- Précision du phasage des travaux dans le calendrier prévu - Cohérence du planning proposé - Capacité à intervenir dans des fenêtres contraintes
- Gestion des aléas et contraintes (coef. 5)	- Mesures mises en place face aux aléas climatiques ou logistiques - Mesures mises en place face aux contraintes spécifiques des sites et de leur accessibilité (portance, pente, ouvrages d'art à franchir...)
3. Environnementale (5 %)	Prise en compte du développement durable en lien avec le marché
- Prise en compte du développement durable en lien avec le marché (coef. 5)	Enjeux environnementaux : - Réduction de l'empreinte écologique du chantier : utilisation d'engins à faibles émissions (ex : motorisation stageV, biocarburant, huile biodégradable, etc...) - Limitation des trajets et mutualisation des transports
4. Social (5 %)	Contribution au développement locale et à l'insertion sociale
- Contribution au développement locale et à l'insertion sociale (coef. 5)	Appréciée au regard de : - La mobilisation d'acteurs ou de ressources locales (sous-traitants, fournisseurs, logistique). - L'engagement volontaire en faveur de l'insertion

Critère et pondération	Descriptif
	professionnelle (emplois, stages, partenariats associatifs).

Modalités de calcul des notes :

Les sous-critères sont notés : **Sur 3**, la note pondérée est obtenue par multiplication du coefficient de pondération.
 Les critères sont notés : **Sur la pondération**.
 La note totale est notée : **Sur 100**.

Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :

Offre hors délai	Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limite fixées dans la consultation.
Offre anormalement basse	Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'Etat. L'offre est rejetée en l'absence de justifications suffisantes après demande adressée par l'acheteur.
Offre inappropriée	L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'acheteur.
Offre irrégulière	L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale, malgré une éventuelle demande de régularisation ou négociation par l'acheteur.
Offre inacceptable	Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'acheteur au contrat malgré une éventuelle demande de négociation.

■ **Offres anormalement basses :**

Conformément aux articles R2152-3 à R2152-5 du Code de la commande publique, toute offre paraissant anormalement basse fera l'objet d'une demande de justification du prix ou des coûts proposés assortie d'un délai impératif de réponse. Après vérification des justificatifs fournis par le candidat concerné, l'offre sera soit maintenue dans l'analyse des offres, soit rejetée par décision motivée.

■ **Négociations :**

Les candidats sont invités à remettre d'emblée leur meilleure proposition. L'acheteur se réserve la possibilité d'engager des négociations dans les conditions suivantes :

Les négociations sont destinées à améliorer la performance technique et économique des offres initiales, pour permettre de les adapter et dimensionner parfaitement aux besoins de l'acheteur. Les négociations pourront porter sur les caractéristiques techniques et financières des offres, ou sur certaines dispositions du cahier des charges. Elles ne pourront pas porter sur l'objet du contrat, ses caractéristiques substantielles ni les critères d'attribution.

Les négociations seront engagées avec les 3 candidats les mieux classés (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres conformes) à l'issue de l'analyse des offres initiales. Les candidats en seront avisés par écrit. Les négociations se dérouleront en 2 tours. L'acheteur se réserve la possibilité d'organiser si nécessaire un 3ième tour de négociation.

Les négociations seront conduites dans le respect des principes d'égalité de traitement des candidats et de confidentialité des offres. Les négociations seront conduites par tout moyen (profil acheteur, entretien, téléphone, courriel). Les échanges résultant de la négociation seront formalisés par écrit. A l'achèvement des négociations, les offres négociées feront l'objet d'un dernier classement.

Toutefois l'acheteur pourra attribuer le contrat sur la base des offres initiales sans négociation.

■ **Documents à produire par l'attributaire :**

Le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire qu'à la condition de produire dans un délai imparti les documents justificatifs requis par l'acheteur et exigés par la réglementation :

Document	Descriptif
Attestation de salariés étrangers	Liste nominative des salariés étrangers employés et soumis à l'autorisation de travail prévue à l'article L5221-2 du Code du travail. Cette liste, établie à partir du registre unique du personnel, précise pour chaque salarié : 1° Sa date d'embauche ; 2° Sa nationalité ; 3° Le type et le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail
Certificat de régularité fiscale	Attestation délivrée par la DGFIP certifiant de la régularité de la situation de l'attributaire au regard de ses obligations fiscales
Certificat de régularité sociale	Attestation délivrée par l'URSSAF ou par d'autres organismes sociaux selon l'entreprise
Redressement judiciaire	Copie du ou des jugements prononcés en cas de redressement judiciaire

5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir leur demande au plus tard **8 jours** avant la date limite de remise des offres leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur <https://www.marches-publics.info/accueil.htm>. La réponse est adressée au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sous réserve d'avoir indiqué un courriel valide.

■ Voies et délais de recours

Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours peuvent être déposés sur <https://www.telerecours.fr/> ou adressés par courrier à :

Tribunal de Grande Instance d'Amiens
14, rue Robert de Luzarches
80027 Amiens
Téléphone : 03.22.82.35.00
Courriel : accueil-amiens@justice.fr

Utilisation des données à caractère personnel fournies dans le cadre de la présente consultation : L'acheteur s'engage à garantir la confidentialité des informations communiquées par les opérateurs économiques notamment en matière industrielle et commerciale. Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel du 27 avril 2016, les opérateurs économiques sont avisés que les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les informations collectées dans le cadre de la présente consultation sont exploitées uniquement à des fins de vérification de conformité, d'analyse des candidatures et des offres présentées, de suivi et de traçabilité de la procédure.

Communication aux tiers : Les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les documents fournis dans le cadre de la présente consultation ne seront jamais communiquées à des tiers non-habilités et hors des objectifs précédemment rappelés.

Droits d'accès, de rectification, de suppression : Les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui les concernent, conformément au règlement (UE) 2016/679. Elles peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de ces données. L'exercice de ces droits ne peut être effectué en premier lieu qu'auprès du service acheteur visé au présent règlement de consultation, puis si nécessaire auprès du délégué de la protection des données désigné par l'acheteur : Service marchés publics ou enfin, directement auprès de

la CNIL (www.cnil.fr).

Durée de conservation des données personnelles : Les données personnelles sont conservées au même titre et conditions d'archivage que celles prévues aux articles R2184-12 et R2184-13 du Code de la commande publique.

Informations de l'attributaire : Les informations concernant l'attributaire seront exploitées dans le cadre de l'exécution du contrat afin de permettre le bon déroulement des prestations. Aucune donnée personnelle ne sera contenue dans les informations faisant l'objet de prescriptions à l'égard de l'acheteur en matière de communication et mise à disposition publiques découlant de la réglementation applicable.

Réutilisation des données : L'acheteur attire l'attention des candidats sur le fait que les adresses électroniques et coordonnées renseignées par ceux-ci pourront être utilisées par l'acheteur à des fins de prospection et d'actions de sourcing.



Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :

[Code de la commande publique](#) et ses [annexes](#) (Legifrance)

[Formulaires candidats \(DAJ\)](#)

[Médiateur des entreprises](#)

[CCAG Travaux du 30 mars 2021](#)